

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Fourmier Pushbox

**Type(s) de produit**

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro d'autorisation:** BE2018-0004

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** BE-0010749-0000

---

|   |    |
|---|----|
| 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES .....   | 3  |
| 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit .....   | 3  |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation .....  | 3  |
| 1.3. Fabricant(s) du produit .....  | 3  |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) .....   | 4  |
| 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT .....  | 5  |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit .....   | 5  |
| 2.2. Type(s) de formulation .....   | 5  |
| 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE .....   | 6  |
| 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) .....  | 7  |
| 4.1. Description de l'utilisation .....   | 7  |
| 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION .....   | 10 |
| 5.1. Consignes d'utilisation .....  | 10 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques .....   | 10 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les<br>instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger<br>l'environnement ..... | 10 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage .....   | 10 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des<br>conditions normales de stockage .....   | 10 |
| 6. AUTRES INFORMATIONS .....  | 11 |

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Nom commercial/noms commerciaux | Fourmier Pushbox<br>HG mierenlokdoos<br>HG boîte anti-fourmis<br>HG Ameisen-Köderbox |
|---------------------------------|--|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|   |         |  |
|---|---------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation                     | Nom     | SBM DEVELOPPEMENT                          |
|   | Adresse | 60 chemin des Mouilles 69130 Ecully France |
| Numéro de l'autorisation  |         | BE2018-0004                                |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> |         | BE-0010749-0000                            |
| Date de l'autorisation  |         | 27/10/2017                                 |
| Date d'expiration de l'autorisation                               |         | 31/12/2025                                 |

### 1.3. Fabricant(s) du produit

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | Bayer S.A.S/ Environmental Science  |
| Adresse du fabricant                 | 16 rue Jean-Marie Leclair – CS 90106, 69266 Lyon Cedex 09 France                  |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer S.A.S/ Environmental Science site 1<br>ZI Nord 02250 Marle sur Serre France |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | SBM Formulation   |
| Adresse du fabricant                 | CS621 – ZI, avenue Jean Foucault 34535 Beziers France                           |
| Emplacement des sites de fabrication | SBM Formulation site 1<br>CS621 – ZI, avenue Jean Foucault 34535 Beziers France |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant                     | IRIS   |
| Adresse du fabricant                 | 1126 A, avenue du Moulinas, route de St Privas 30340 Salindres France                |
| Emplacement des sites de fabrication | IRIS site 1<br>1126 A, avenue du Moulinas, route de St Privas 30340 Salindres France |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant                     | Zapi S.p.A.  |
| Adresse du fabricant                 | Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie                       |
| Emplacement des sites de fabrication | Zapi S.p.A. site 1<br>Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom du fabricant                     | KWIZDA   |
| Adresse du fabricant                 | Z.A Bourgneuf Route de Dourdain 35450 VAL D'IZE<br>France                      |
| Emplacement des sites de fabrication | KWIZDA site 1<br><br>Z.A Bourgneuf Route de Dourdain 35450 VAL D'IZE<br>France |

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Imidaclopride   |
| Nom du fabricant                     | Bayer AG  |
| Adresse du fabricant                 | Industrial Operations, Alfred Nobel-Strasse D-40789<br>Monheim am Rhein Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer SAS site 1<br><br>Chempark D-41538 Dormagen Allemagne                       |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Imidaclopride   |
| Nom du fabricant                     | ZAPI S.p.A.   |
| Adresse du fabricant                 | Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Italie  |
| Emplacement des sites de fabrication | ZAPI S.p.A. site 1<br><br>Shaanxi Hengtian Chemical Co., Ltd., Plant address:<br>Dali Core Zone, Wei nan National Agricultural<br>Science and Technology Park - Shanxi province Chine |

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun    | Nom IUPAC  | Fonction         | Numéro CAS  | Numéro CE | Teneur (%) |
|---------------|--|------------------|-------------|-----------|------------|
| Imidaclopride | (2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine | substance active | 138261-41-3 | 428-040-8 | 0,03       |

### 2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mentions de danger   | H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  |
| Conseils de prudence | P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P501: Éliminer le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.. |

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Non-professionnel**

|   |   |
|---|---|
| Type de produit   | TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes   |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | /   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: Formicinae: Formicinae :<br>Nom commun: autre: Fourmi noire des jardins<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Formicinae: Formicinae :<br>Nom commun: autre: Tapinoma melanocephalum (fourmi fantôme) (utilisation à l'intérieur uniquement)<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Formicinae: Formicinae :<br>Nom commun: autre: Monomorium pharaonic (fourmi pharaon) (utilisation à l'intérieur uniquement)<br>Stade de développement: adultes<br><br>Nom scientifique: Formicinae: Formicinae:<br>Nom commun: autre: Linepitheman humile (fourmi d'Argentine)<br>Stade de développement: adultes  |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur  |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: En boîtes d'appâts<br><br>Description détaillée: 1. Intérieur1.3.2 Foyers/zones privées. Cuisines, salons et caves2 Extérieur : Terrasses, pavages, patios, entrées des hangars et des garages.2.4 Autour des bâtimentsNE PAS utiliser sur le sol, le gazon ou les massifs de fleurs Pour une utilisation à l'intérieur, le produit doit être placé en position horizontale, là où l'on peut observer des fourmis à la recherche de nourriture, typiquement sous les portes, fenêtres ou fissures et crevasses. Lors de l'utilisation à l'extérieur, le produit doit être placé aux endroits où les fourmis sont actives, par exemple à proximité des colonnes de fourmis ou sur ces colonnes. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: 1 station d'appât par nid de fourmis cible<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Chaque station d'appât contient 2,0 g d'appât (0,6 mg d'imidaclopride), et le produit est appliqué à un taux d'une station d'appât par nid de fourmis cible, c'est-à-dire 2,0 g d'appât par nid cible.<br>En cas d'infestation grave, le produit est appliqué à un taux de 2 stations d'appât par nid.<br>Maximum de 2 stations par emplacement ou colonne de fourmis. Les stations d'appât ne doivent pas être remplacées plus fréquemment que toutes les 12 semaines.  |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | grand public (non professionnels)   |

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Station d'appât en plastique (corps en PE / PET avec surface de contact en PE), 2 g. |
|-------------------------------------|--|

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Utiliser à l'intérieur : Perforer la feuille d'aluminium et placer la station en position horizontale à un endroit où des fourmis sont visibles. Placer une station d'appât et, en présence de grandes quantités de fourmis, utiliser une deuxième station.

Toujours lire l'étiquette ou le dépliant avant l'utilisation et respecter toutes les instructions données.

Informez le titulaire d'autorisation si le traitement n'est pas efficace.

Appliquez le produit à l'abri de la lumière directe du soleil ou de sources de chaleur (par ex. ne pas placer la station sous un radiateur).

Vérifiez les points d'appâtage une fois par semaine.

Si l'infestation persiste en dépit du respect des instructions sur l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte contre les ravageurs.

Évitez une utilisation continue des produits.

Protégez de la pluie.

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Lavez les mains et la peau exposée avant les repas et après l'utilisation.

Interdisez l'accès des enfants et des animaux aux appâts.

Conservez dans un endroit sûr.

Ne pas utiliser dans les endroits où la nourriture, les aliments pour animaux ou l'eau pourraient être contaminés.

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de façon sûre.

Ne pas utiliser sur le sol, le gazon ou les massifs de fleurs

Pour l'utilisation à l'extérieur, appliquez ce produit biocide dans les fissures et les crevasses uniquement ou directement dans les nids de fourmis.

Protégez des abeilles et des intempéries en couvrant, par exemple, avec un pot à fleurs ou un carreau. S'assurer que les fourmis ont toujours accès à l'appât. Ne pas appliquer sur des surfaces dures ou un sol nu utilisé par les colonies de fourmis.

Si l'infestation n'est pas maîtrisée, une nouvelle application pourrait être nécessaire.

Lorsque le produit est utilisé autour de bâtiments, ne pas appliquer à proximité de bouches d'égout. Si la zone traitée est reliée à une retenue d'eau de pluie ou un égout, utiliser uniquement dans des zones non sujettes à submersion ou humidité, en d'autres termes, protégées de la pluie, des inondations ou des eaux de nettoyage.

#### 4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Généralités :

Sortir de la zone dangereuse. Déplacer et mettre la victime en position stable (allongée sur le côté).

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer en toute sécurité.

Ingestion :

Rincer la bouche à l'eau. Contacter un centre antipoison ou un médecin. Obtenir immédiatement un avis médical en présence de symptômes ou d'ingestion de quantités importantes. En cas de perte de connaissance, placer la victime en position latérale de sécurité et demander immédiatement un avis médical. Ne pas faire boire ou vomir.

Garder le contenant ou l'étiquette à proximité.

Contact avec la peau :

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Contacter un centre antipoison ou un médecin en présence de symptômes. Demander un avis médical si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, sans oublier le dessous des paupières, pendant au moins 15 minutes.

Notes au médecin :

Traiter les symptômes.

Surveillance : fonctions respiratoire et cardiaque.

---

En cas d'ingestion de quantité importante, n'envisager un lavage gastrique que durant les 2 premières heures. Toutefois, l'application de charbon activé et de sulfate de sodium est toujours recommandée. Il n'existe aucun antidote spécifique.

#### **4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou son récipient.

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de façon sûre.

Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur en traitement des déchets titulaire d'une licence.

L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit devrait toujours être effectuée dans le respect des exigences de la législation sur la protection environnementale et l'élimination des déchets ainsi que des exigences de toute autorité locale ou régionale.

Éviter la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Ne pas réutiliser le récipient.

#### **4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Protéger du gel.

Conserver à l'abri de la lumière.

Durée de conservation jusqu'à 24 mois.

---

## **Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

Voir 4.1.1

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

Voir 4.1.2

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir 4.1.3

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Voir 4.1.4

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir 4.1.5 ou 4.2.5

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**